

Fermeture de classe : le maire de Geffosses dénonce une « décision hâtive »



Dans les communes de Geffosses et Muneville-le-Bingard (Manche), la décision est de fermer une classe. Dans une lettre adressée à l'inspecteur d'académie le 4 juillet 2023, les maires de trois communes pointent la date tardive de la décision, ainsi que l'effectif retenu.

Archives Ouest-France

Dans une lettre adressée à l'inspecteur d'académie le 4 juillet 2023, les maires de trois communes dénoncent la décision de fermer une des classes regroupement pédagogique (RPI) dans les communes de Geffosses et Muneville-le-Bingard (Manche).

« **Lundi 3 juillet 2023, la directrice et les instituteurs l'ont confirmé : une classe sera fermée à partir du mois de septembre** », déplore Michel Neveu, maire de Geffosses. Ce mardi 4 juillet 2023, il a rédigé une lettre, signée également d'Aurélié Gigan, maire de Saint-Sauveur-Villages, ainsi que d'Hubert Robiolle, le maire de Muneville-le-Bingard (Manche). Les parents d'élèves ont également mené des actions pour protester contre les fermetures de classe.

Le courrier a été adressé à Stéphane Vautier, inspecteur d'académie et directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche. Plusieurs arguments ont été avancés contre la décision de fermer une classe.

Des arguments avancés divergents

Les trois maires ont mis en cause la « **date de la décision** ». Le courrier contredit en effet l'idée selon laquelle l'effectif serait de 122 élèves, il indique que les maires auraient recensé « **130 élèves** ».

Pour Michel Neveu, maire de Geffosses, il s'agit d'une « **décision hâtive** ». Il souffle, dépité : « **Toute l'année, les professeurs des écoles avaient préparé de super projets pédagogiques.** »

Dans la lettre de réponse adressée aux maires, l'inspecteur a indiqué que « **le travail de sensibilisation et d'information** » ne s'est pas fait « **dans les temps** ».

Le directeur d'académie, Stéphane Vautier, contacté par mail, répond qu'il y aurait moins de 22 élèves par classe. Il indique que sa priorité est « **l'équité d'encadrement des élèves, sur l'ensemble du département** ». Le fait d'ajuster en juin permet pour lui de « **limiter au maximum ceux qui le faisaient auparavant fin août, parfois à la veille de la rentrée, avec toutes les difficultés organisationnelles que cela pouvait engendrer** ».

Clémentine EVENO.